

Il n'y a pas un grand sage qui a dit :

« Plus les années passent, plus elles se ressemblent... » ou quelque chose de semblable!

Vous le savez sûrement, parce que régulièrement, on en parle sur notre site Internet et en assemblée générale. Depuis 2007 que nous sommes enregistrés au Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), et que nous investissons temps, efforts et argent afin de vérifier la santé de notre lac.

Depuis 2013, suite à une proposition à l'assemblée générale du 6 octobre 2012, nous devons procéder à des analyses d'eau aux 2 ans. Cependant, comme le MDDEP nous le suggérait, 3 années consécutives dresseraient un bon portrait, et par la suite aux 2 ans, nous avons donc opté pour cette suggestion.

Étant donné le fardeau financier supplémentaire, en août 2013 nous avons demandé aux municipalités de Notre-Dame-de-Montauban (NDDM) et de Saint-Ubalde (St-U), une aide financière de 290 \$, soit 145 \$ chacune.

(Voir si désiré : [20130829_subv_rsvlacs_nddm](#))

Dès le 9 septembre, nous recevions un chèque de 145 \$ de St-U.

Le 12 septembre 2013, nous recevions une correspondance de NDDM indiquant que : « ...je dois, malheureusement, vous informer que nous n'avons rien de prévu au budget et de plus les associations des autres lacs situés sur notre territoire font des analyses et ce à leur frais. »

(Voir si désiré : [20130912_subv_rsvlacs_nddm_rep](#))

Alors pourquoi pas, le 12 novembre 2013, une autre demande est faite à NDDM, « ...Comme vous nous aviez répondu en septembre que vous n'aviez rien de prévu au budget, pourriez-vous budgéter cette dépense pour les années futures.

Après une brève analyse de vos revenus et dépenses, vous réaliserez sûrement que les villégiateurs du lac Carillon contribuent largement au poste Revenus et que les services offerts sont minimes vs ceux offerts aux résidents du village.

Nous ne croyons pas que cette dépense, même si d'autres associations vous demandaient la même chose, soit abusive ni même contraignante pour vos états financiers... »

(Voir si désiré : [20131112_subv_rsvlacs_nddm_2](#))

Donc, la normale des choses, récidiver cette année et demander à nouveau une autre aide financière aux 2 municipalités, ce qui fut fait le 15 octobre 2014.

(Voir si désiré : [20141015_subv_rsvlacs_nddm](#))

Fin octobre, le chèque le St-U nous était acheminé.

Et là, le 7 janvier 2015, j'ai dû faire une relance par courrier électronique à NDDM, car nous n'avions pas encore reçu de réponse à notre demande du 15 octobre dernier.

Maintenant, nous savons à quoi nous en tenir; le 28 janvier, j'ai reçu ce courrier électronique :

« *Bonjour,*

Pour faire suite à votre lettre concernant une aide financière pour les analyses d'eau, les membres du conseil n'ont rien prévu au budget.

Bonne journée

*Manon Frenette, directeur général
Municipalité Notre Dame de Montauban
555 avenue des Loisirs
Notre Dame de Montauban
G0X 1W0
Tél. (418) 336-2640 poste 236
manon.frenette@regionmekinac.com »*

Je ne peux m'empêcher de vous répéter ce que j'avais écrit le 2 octobre 2013 : « Probablement, résidants de Notre-Dame-de-Montauban que vous ne payez pas encore assez de taxes.

Triste constat du je m'enfoutisme de ce conseil municipal.

Encore une fois, merci à la municipalité de Saint-Ubalde qui en a décidé tout autrement. »

Ça ne vous tenterait pas de faire connaître vos états d'âme au maire et aux conseillers de NDDM par l'entremise de madame Frenette manon.frenette@regionmekinac.com ou de monsieur Caouette benoit.caouette@regionmekinac.com, 145 \$ par année pour le lac Carillon est-ce vraiment une dépense folle pour cette municipalité...?

N'oubliez surtout pas de nous envoyer une copie de vos commentaires, ça nous donne un peu de jus quand on rencontre ces gens-là...

Merci à l'avance de prendre quelques minutes pour les sensibiliser à cet effort financier.

Serge Lachance, président
Association des résidants du lac Carillon

Québec, 29 août 2013

Conseil municipal de Notre-Dame-de-Montauban

555 avenue des Loisirs

Notre-Dame-de-Montauban (Québec)

G0X 1W0

Monsieur le maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

L'Association des résidants du lac Carillon – ARC, est enregistrée depuis 2007 au Réseau de surveillance des lacs du MDDEP et procède à l'analyse et à des relevés de transparence depuis ce temps.

L'Association a déboursé cette année et ce pour la quatrième année, la somme de 290 \$ pour les frais d'analyse en laboratoire pour les 3 prélèvements d'eau qui ont été effectués à un endroit prédéterminé du lac Carillon en juin, juillet et août.

Comme ces prélèvements sont effectués autant dans la municipalité de Saint-Ubalde que dans votre municipalité, nous désirons vous demander une aide financière de 145 \$ pour couvrir une partie de ces frais.

Comme vous le savez sans doute, notre Association fournit bénévolement l'équipement et les ressources humaines nécessaires à la réalisation de ces analyses qui nécessitent avec les tests de transparence une moyenne de 7 à 8 sorties minimalement par été.

Vous trouverez en pièce jointe la demande de paiement que le MDDEP nous avait transmise.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente demande et espère le tout en bonne et due forme.

Veuillez agréer, mesdames et messieurs, nos salutations distinguées,



Serge Lachance

Président

c.c. : Membres du conseil d'administration

p.j.



Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban

555, Avenue des Loisirs, Notre-Dame-de-Montauban

Comté de Portneuf (Québec) G0X 1W0

Tél.: (418) 336-2640 - Fax: (418) 336-2353

Le 12 septembre 2013

Association des Résidents du Lac-Carillon
2420 rue Lemieux
Québec
G1P 2V4

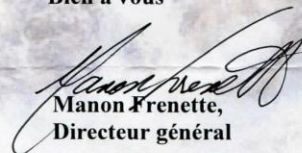
a/s Serge Lachance, prés.

Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du 29 août dernier demandant le remboursement d'une partie des frais d'analyse de l'eau du lac carillon, je dois, malheureusement, vous informer que nous n'avons rien de prévu au budget et de plus les associations des autres lacs situés sur notre territoire font des analyses et ce à leur frais.

Espérant le tout complet ; acceptez, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bien à vous


Manon Frenette,
Directeur général



Québec, 12 novembre 2013

Conseil municipal de Notre-Dame-de-Montauban

555, avenue des Loisirs

Notre-Dame-de-Montauban (Québec)

G0X 1W0

Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les conseillers,

En premier lieu, permettez-moi de vous féliciter suite aux résultats du dernier scrutin. Nous espérons pouvoir collaborer avec vous au sujet des décisions et orientations concernant les villégiateurs que nous représentons au lac Carillon.

Enregistrée depuis 2007 au Réseau de surveillance des lacs du MDDEP, l'Association a déboursé cette année et ce pour la quatrième année, la somme de 290 \$. L'Association des résidents du lac Carillon – ARC, a demandé au Conseil municipal le 29 août dernier une aide financière de 145 \$ pour couvrir une partie des frais d'analyse en laboratoire pour les 3 prélèvements d'eau qui ont été effectués à un endroit prédéterminé du lac Carillon en juin, juillet et août.

Compte tenu de l'état précaire du Carillon, les membres, en assemblée générale, ont demandé que ces analyses soient réalisées annuellement.

Comme vous nous aviez répondu en septembre que vous n'aviez rien de prévu au budget, pourriez-vous budgéter cette dépense pour les années futures.

Après une brève analyse de vos revenus et dépenses, vous réaliserez sûrement que les villégiateurs du lac Carillon contribuent largement au poste Revenus et que les services offerts sont minimes vs ceux offerts aux résidents du village.

Nous ne croyons pas que cette dépense, même si d'autres associations vous demandaient la même chose, soit abusive ni même contraignante pour vos états financiers.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente demande et espère le tout en bonne et due forme.

Veuillez agréer, mesdames et messieurs, nos salutations distinguées,

Serge Lachance Président

c.c. : Membres du conseil d'administration
Membres de l'Association

Québec, 15 mars 2014

Conseil municipal de Notre-Dame-de-Montauban

555, avenue des Loisirs

Notre-Dame-de-Montauban (Québec)

G0X 1W0

Monsieur le maire,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

En premier lieu, permettez-moi de vous féliciter suite aux résultats du dernier scrutin. Nous espérons pouvoir collaborer avec vous au sujet des décisions et orientations concernant les villégiateurs que nous représentons au lac Carillon.

Enregistrée depuis 2007 au Réseau de surveillance des lacs du MDDEP, l'Association a déboursé cette année et ce pour la quatrième année, la somme de 290 \$. L'Association des résidents du lac Carillon – ARC, a demandé au Conseil municipal le 29 août dernier une aide financière de 145 \$ pour couvrir une partie des frais d'analyse en laboratoire pour les 3 prélèvements d'eau qui ont été effectués à un endroit prédéterminé du lac Carillon en juin, juillet et août.

Compte tenu de l'état précaire du Carillon, les membres, en assemblée générale, ont demandé que ces analyses soient réalisées annuellement.

Comme vous nous aviez répondu en septembre que vous n'aviez rien de prévu au budget, pourriez-vous budgéter cette dépense pour les années futures.

Après une brève analyse de vos revenus et dépenses, vous réaliserez sûrement que les villégiateurs du lac Carillon contribuent largement au poste Revenus et que les services offerts sont minimes vs ceux offerts aux résidents du village.

Nous ne croyons pas que cette dépense, même si d'autres associations vous demandaient la même chose, soit abusive ni même contraignante pour vos états financiers.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente demande et espère le tout en bonne et due forme.

Veillez agréer, mesdames et messieurs, nos salutations distinguées,

Serge Lachance

Président

c.c. : Membres du conseil d'administration

Membres de l'Association